

Éléments de méthode pour le diagnostic faune/flore

Qualité des intervenants :

- partie « faune » : Cédric HEURTEBISE, ornithologue – écologue (ILEX) ;
- partie « flore » : Jean-Philippe PAGES Docteur en écologie/biologie, botaniste – écologue (ILEX)
- partie « aquatique » : Pascal MICHEL Ingénieur milieux aquatiques (HYDROSPHERE)

Périodes de passages « faune » : 02/08, 04/08, 05/08, 06/08 et 07/08. Méthode décrite dans le dossier d'enquête publique.

Périodes des relevés « flore » : 02/08, 04/08, 06/08, 07/08, et 09/08, soit étalés sur une saison complète de végétation.

Méthodes des relevés « flore » :

- Etude de la végétation basée sur de relevés floristiques en présence/absence et abondance-dominance (coefficient Braun-Blanquet).
- Nomenclature utilisée code international de nomenclature botanique (Index synonymique de la Flore de France de Kerguelen, version 1999).
- Recherche attentive portée sur les espèces d'intérêt patrimonial possédant un statut législatif de protection et/ou de rareté.

Les habitats sont caractérisés selon les nomenclatures CORINE et EUR 15 qui attribuent un code et/ou une appellation écosystémique à l'alliance phytosociologique caractérisée afin de classer chaque formation végétale selon les normes européennes. Ces catalogues, outils pour la description de sites d'importance pour la conservation de la nature en Europe, classent les différents biotopes selon leur flore constituante, leur fonctionnement écologique et leur environnement abiotique. A partir des relevés floristiques, les habitats naturels sont caractérisés précisément selon leur appellation phytosociologique (au niveau de l'alliance) et selon leur intérêt communautaire, voire prioritaire, au niveau de la Directive Habitats de l'Union Européenne (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992).